

## CPC 2 !

Petit rappel pour donner suite aux nombreuses erreurs reçues lors du dernier travail.

Le cours de CPC2 est un cours optionnel comme le cours de morale, religion catholique, islamique, ...

Vous avez donc **CHOISI** l'option et vous devez la **CONNAITRE** !

Vérifiez que vous êtes bien inscrit en CPC2 avant de faire le travail, sinon c'est une perte de temps pour vous.

Vous venez de recevoir aujourd'hui (23-11-2020) une leçon sur les « fakes news » réalisée comme pour CPC1 par Mme LI Vecchi qui effectue son stage dans notre établissement.

Vous allez recevoir la séquence en 3 parties.

La première partie aujourd'hui : 23-11-2020

La deuxième partie 30-11-2020

La troisième partie : 7-12-2020

Chaque partie est à rendre pour la date de la partie suivante. Vous devez donc compléter la partie 1 pour le 30-11-2020.

Bon travail !

Prenez soin de vous 😊

M. Pirsoul